



LES « DASTUCES » DE LA SEMAINE

DU 1^{ER} AU 07 AVRIL 2014

SPATIAL

« La Nasa suspend ses contacts avec la Russie »

La Nasa a suspendu tous ses contacts avec la Russie, à l'exception de la collaboration portant sur la Station spatiale internationale (ISS), en raison de la crise ukrainienne, a indiqué hier l'agence spatiale américaine. "Etant donné la violation par la Russie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, la Nasa a suspendu la majorité de ses engagements avec la fédération russe", a affirmé la Nasa dans un communiqué. La Nasa et l'agence spatiale russe Roskosmos "continueront toutefois à travailler ensemble pour la sécurité et la continuité des opérations de la Station spatiale internationale", ajoute l'agence américaine. Le 27 mars, le patron de la Nasa Charles Bolden avait réitéré sa confiance devant le Congrès dans le partenariat spatial avec la Russie, dont les Etats-Unis dépendent pour transporter leurs astronautes à la Station spatiale internationale (ISS), malgré les tensions liées à la crise ukrainienne. L'agence spatiale russe Roskosmos facture à la Nasa 70,7 millions de dollars le siège sur le vaisseau Soyouz, y compris l'entraînement à la Cité des Etoiles près de Moscou pour acheminer les astronautes américains à la Station.

« Vers un divorce Russie-USA dans la coopération spatiale ? »

Le refus de la NASA de coopérer avec la Russie causera un préjudice avant tout aux États-Unis eux-mêmes, ainsi qu'à leur programme spatial. Les sociétés privées spatiales, elles, pourront en tirer profit. Prétextant le sujet de la Crimée, leurs lobbyistes tenteront de persuader le Congrès d'allouer de grandes sommes pour les besoins de la NASA et finalement, pour leurs propres projets.

« Airbus Beats Thales Alenia-OHB Team for Billion-dollar ESA Weather Satellite Contract »

Airbus Defence and Space has been selected to build Europe's next generation of polar-orbiting

meteorological satellites after an extended evaluation that hinged in part on whether bidders could guarantee equivalent work shares in both France and Germany, industry officials said. The European Space Agency's Industrial Policy Committee is expected to validate the choice of the agency's bid-evaluation board, which preferred Airbus to competitor Thales Alenia Space, on April 11. Thales Alenia of France and Italy was teamed with OHB AG of Bremen, Germany. The 20-nation ESA has budgeted 800 million euros (\$1.1 billion) for its share of the Metop Second Generation program, mainly to cover the costs of the design and construction of the first pair of Metop-SG satellites, to be launched around 2021.

« Le premier satellite du programme Copernicus mis en orbite »

Le satellite Sentinel-1A, premier du programme européen baptisé Copernicus, a été mis en orbite jeudi soir dernier par une fusée Soyouz lancée depuis le Centre spatial guyanais (CSG). Ce satellite est destiné notamment à la surveillance de la surface des mers, l'observation de la fonte des glaces, des marées noires et des glissements de terrain. D'autres satellites de la famille Sentinel doivent être lancés dans les années à venir. Initié par la Commission européenne, le programme Copernicus vise à doter l'UE d'un accès continu, indépendant et fiable aux données d'observation de la Terre.

« European Parliament celebrates 50 years of European cooperation in space »

An exhibition celebrating 50 years of European cooperation in space was inaugurated at the European Parliament in Brussels on 1 April by Mr Ioannis Tsoukalas MEP. Mr Tsoukalas, Professor Emeritus at the University of Thessaloniki and a former Greek government official, said: "I am particularly proud to celebrate the 50th anniversary of European cooperation in Space here at the Parliament



during the Greek presidency of the EU council. This is a celebration for the entire European space sector, which can be proud of its many successes. This anniversary illustrates that when Member States share ambitious goals and join forces, Europe is at the forefront of progress, innovation and growth for the benefit of all its citizens". The event took place in the presence of Commissioners Damanaki and Vassiliou and some 100 guests from the European Parliament, representatives of Member States, associations from European industry, international partners and European institutions.

« L'US Air Force lance un satellite météo vieux de quinze ans »

Le satellite météorologique militaire DMSP-5D3-F19, qui a été mis sur orbite ce 3 avril par un lanceur Atlas 5 depuis la base de Vandenberg en Californie, a attendu son heure pendant plus de quinze ans. Le système DMSP a été introduit en 1966, pour reprendre la mission du DAPP (Defense Acquisition & Processing Program) de 1964, et le premier satellite de la génération DMSP-5D (F1) a été lancé en 1976. Les DMSP-5D3 ont été victimes de leur succès puisque leur longévité inattendue a entraîné la mise en stockage des satellites de remplacement, en attendant que le besoin se fasse sentir de les lancer en 2003, 2006, 2009 et enfin 2014. DMSP-5D3-F19 pourrait donc être le dernier satellite de météorologie militaire américain mis sur orbite.

« Le CNES démarre Ceres et Swot »

Le conseil d'administration du CNES a formalisé le démarrage pour le compte du ministère de la Défense du programme de satellites d'écoute Ceres (Capacité de Renseignement Electromagnétique Spatiale) pour lequel la DGA a attribué un contrat industriel à Airbus Defence & Space et Thales en 2013. Comme son nom l'indique, le système Ceres vise à doter les forces françaises d'une capacité satellitaire opérationnelle de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM), afin de pouvoir localiser et caractériser des radars ou des centres de communication en toute région du globe. L'engagement du projet est maintenant acté avec comme objectif la conception détaillée et la

réalisation du système, comprenant la mise à poste des trois satellites et leur recette en vol, à l'horizon 2020. Le budget estimé de la mission est de l'ordre de 400 M€ pour trois satellites.

Par ailleurs, le conseil a autorisé le CNES à signer l'accord avec la Nasa portant sur le rôle respectif des deux agences dans la mission d'océanographie opérationnelle et d'hydrologie continentale Swot (Surface Water & Ocean Topography) dont le lancement est prévu en 2019. L'objectif de la mission est la mesure des hauteurs d'eau (et de leurs variations) dans les fleuves, les lacs, les zones inondées et les océans. Le coût de la mission est estimé à 700 M€, dont 170 M€ seront financés par le CNES pour un lancement prévu en 2019.

« Est-il éthique d'envoyer des hommes sur Mars ? »

Le rapport d'un comité indépendant mandaté par l'Institute of Medicine, adressé à la Nasa et rendu public mercredi 2 avril, s'interroge sur les conditions de sécurité dans lesquelles on compte envoyer des hommes sur Mars. Selon ce comité constitué de quinze experts médicaux et non médicaux, présidé par Jeffrey Kahn, professeur de bioéthique à l'université Johns Hopkins de Baltimore, les vols vers la planète rouge exposerait les astronautes à des risques pour leur santé allant au-delà des limites aujourd'hui fixées par la Nasa.

« Deuxième satellite de navigation pour l'Inde »

L'agence spatiale indienne Isro a mis sur orbite le deuxième satellite de sa constellation IRNSS (Indian Regional Navigation Satellite System) qui doit permettre la mise en place d'un système régional de positionnement par satellites.

« Abandon du programme spatial africain: l'interview qui accuse »

L'Agence Spatiale Africaine (ASA) a annoncé mardi dernier la suspension du programme spatial africain "tant que les conditions nécessaires à sa reprise ne seront pas réunies" et ce, à peine deux semaines après le lancement d'une dernière fusée à destination de la Lune. L'ASA a annoncé que les vols spatiaux cesseraient dès maintenant afin de se concentrer sur les priorités du moment, et que la majorité du



budget 2015 avait été réallouée à un autre projet, qui sera bientôt dévoilé.

AÉRONAUTIQUE

« Arrêt n° 353 Civ. 1ère 2 avril 2014 13-16.038 »

Mais attendu que s'il résulte des articles 19 et 22, paragraphe 1, de la Convention de Montréal, dont l'application est exclusive de celle de l'article 1150 du code civil, que seul le dommage prévisible, lors de la conclusion du contrat, est réparable, il ne ressort ni des énonciations du jugement attaqué, ni d'aucune des autres productions, que la société Air France ait soutenu qu'elle ne pouvait prévoir, lors de la conclusion du contrat, que le terme du vol faisant l'objet de celui-ci, n'était pas la destination finale des intéressés et que ces derniers avaient conclu un autre contrat de transport aérien, avec une autre compagnie aérienne, pour poursuivre leur voyage ; que, dès lors, la juridiction de proximité n'était pas tenue de procéder à une recherche qui ne lui était pas demandée.

« Les députés soutiennent l'exemption de permis de CO2 pour les vols long-courrier »

La législation européenne sur les permis d'émission du secteur aérien couvrirait uniquement les vols intra-européens jusqu'en 2017, mais s'appliquerait à tous les vols en provenance ou à destination de l'UE après cette date, conformément aux dispositions adoptées par le Parlement ce jeudi. La législation contraindrait également les pays de l'UE à établir des rapports sur la manière dont ils dépensent les revenus issus du système d'échange de quotas d'émission.

« Washington autorise Boeing à refaire du business en Iran »

Boeing qui ne travaille plus avec l'Iran depuis 1979 a reçu le vert de Washington pour vendre des pièces détachées. Il n'a toujours le droit, en revanche, de vendre des avions.

Alors que les Etats-Unis et les pays européens ont en partie levé en début d'année les sanctions économiques qu'ils avaient imposées à l'Iran pendant de nombreuses années en contrepartie du gel d'une partie de son programme nucléaire,

Washington a autorisé Boeing à vendre des pièces détachées d'avions de ligne à l'Iran, a indiqué l'avionneur à l'AFP.

« Boeing devance Airbus depuis janvier »

Alors que Boeing avait démarré 2014 sur une meilleure lancée qu'Airbus, la tendance s'est accentuée au fil des mois. Résultat : Airbus s'est fait largement distancer par Boeing au premier trimestre sur le front des commandes et livraisons, selon un bilan commercial publié vendredi 4 avril. L'avionneur européen a en effet annoncé avoir enregistré 103 commandes nettes et 141 livraisons pour les trois premiers mois de l'année quand son rival américain comptabilise 235 commandes nettes et 161 livraisons sur la même période.

« Crimée : les compagnies aériennes invitées à modifier leurs vols »

Les compagnies aériennes sont vivement invitées à revoir les plans de vols de leurs avions survolant l'espace aérien de la Crimée. Ce "notam" vient d'être émis par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA). L'annexion de la Crimée par la Russie vient en effet de créer une situation inédite en matière de navigation aérienne. La Russie veut prendre en main le trafic aérien au dessus de la Crimée qui est toujours de la responsabilité de l'Ukraine.

EXPORT CONTROL

L'impact de l'ECR U.S. (Export Control Reform) sur l'industrie spatiale

Une évaluation approfondie (« deep dive assessment »)¹ a été menée par le Bureau of Industry and Security Office of Technology Evaluation (« OTE ») pour analyser l'impact de l'ECR (« Export Control Reform ») sur l'industrie spatiale.

Le rapport du BIS a pour objet de retranscrire les évolutions dans le marché spatial et les conséquences de l'ECR sur cette évolution en commençant par les origines de la crise provoquée

¹U.S. Space Industry "Deep Dive" Assessment: Impact of U.S. Export Controls on the Space Industrial Base," Bureau of Industry and Security Office of Technology Evaluation, February 2014



par le *roll-back* de 1999 (transfert des satellites commerciaux de la CCL à l'USML).

Pour résumer, la responsabilité des fabricants étrangers pour identifier les utilisateurs finaux n'a pas changé sous l'ECR. Selon le gouvernement et pour la majorité des fabricants américains de satellites, le transfert – de l'USML à la CCL - est une bonne chose, même avec le développement d'une *See-Through Rule* dans l'EAR.

En effet, la réforme soumet les composants de la nouvelle catégorie « 500 series » à une règle de *minimis* à 0% pour l'exportation vers la Chine et une vingtaine d'autres pays sous embargos US. Or cela conduirait pour beaucoup d'industriels à poser une EAR *See-Through Rule* – équivalent de l'ITAR *See-Through Rule* avec sa règle de *minimis*.

Néanmoins, selon certains auteurs², cette nouvelle *See-Through Rule* combinée à la complexification de la Loi amplifiée par l'ECR, amènent les fabricants étrangers à éviter au maximum l'intégration de composants spatiaux US dans leurs biens pour se tourner non plus vers une politique ITAR-Free mais US-Free.

TELECOMMUNICATIONS

~ FRANCE ~

« Vente de SFR: Vivendi choisit Numericable et éconduit Bouygues »

Vivendi a annoncé samedi 5 avril avoir décidé de vendre sa filiale SFR au câblo-opérateur, écartant ainsi l'offre de Bouygues. Cette offre valorise SFR à plus de 17 milliards d'euros: elle comprend 13,5 milliards d'euros en cash, plus un éventuel complément de prix de 750 millions d'euros dépendant des résultats futurs, ainsi que des actions Numericable représentant 20% du capital. Le reste du capital sera détenu par Altice (60%, la holding de Patrick Drahi) et le public (20%). Samedi soir, Bouygues a annoncé que sa dernière offre, déposée samedi matin, s'élevait à 15,5 milliards d'euros, plus 5% du capital du nouvel ensemble Bouygues Telecom-SFR. "Le conseil de surveillance de Vivendi a

décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre d'Altice/Numericable qui correspond au projet industriel le plus porteur de croissance, le plus créateur de valeur pour les clients, les salariés et les actionnaires, et répondant le mieux aux objectifs de Vivendi", indique un communiqué du conglomérat. Ce communiqué explique longuement qu'il s'agit du meilleur choix du point de vue financier: "Vivendi a retenu l'option la mieux équilibrée entre le cash reçu immédiatement, et la participation en actions lui permettant de bénéficier de la valorisation totale la plus élevée. Cet équilibre entre le cash reçu et l'espoir industriel de création de valeur correspond à la philosophie de Vivendi, groupe industriel et financier, soucieux de créer de la valeur pour le long terme dans l'intérêt des actionnaires, des salariés et des consommateurs". Selon Vivendi, le nouvel ensemble SFR-Numericable supportera une dette de 11,64 milliards d'euros. Le 14 mars, le conseil de surveillance de Vivendi avait accordé à Numericable une période de trois semaines de "négociations exclusives" avec Numericable, période qui s'achevait donc ce vendredi. Durant cette période, Vivendi n'avait pas le droit de négocier avec Bouygues, mais a quand même examiné son offre. Le communiqué du vendeur indique: "le conseil de surveillance de Vivendi a également procédé à un examen attentif des offres, ainsi que des courriers et documents que Bouygues a pris l'initiative de lui adresser pendant cette période d'exclusivité, y compris jusqu'à ce samedi. Le comité spécial [du conseil de surveillance] mis en place pour étudier les différentes options, a analysé les offres d'Altice/Numericable ainsi que celles de Bouygues". Vivendi indique qu'elle va ouvrir une nouvelle période de négociations en "exclusivité réciproque avec Altice/Numericable". Durant cette période, les instances représentatives du personnel vont être "consultées", et "les procédures d'obtention des autorisations des autorités administratives compétentes" vont être "initiées". En particulier, la cession devra être approuvée par l'Autorité de la concurrence. Pour Vivendi, "tous les experts consultés ont conclu que l'offre d'Altice/Numericable présente les risques les moins élevés en matière de concurrence. SFR et Numericable ne sont pas présents sur les mêmes segments de marché et leurs activités sont complémentaires". Inversement, un rachat par Bouygues aurait réduit le nombre d'opérateurs mobiles de 4 à 3, et donc posé plus de problèmes

²Voir l'article de Matthew A. Goldstein « *Export Control Reform Impacts in Space* » publié le 21 mars 2014 sur le blog <http://defensetradelaw.com/>.



concurrentiels. Samedi soir, Bouygues a publié un communiqué, où il "prend acte de la décision de Vivendi", et rappelle que "son projet présentait les garanties les plus sérieuses, tant du point de vue industriel que de l'emploi et de la pérennité de la structure financière du nouvel ensemble". Il est probable que Bouygues conteste juridiquement le choix de Vivendi. "Bouygues analysera tous les recours possibles", indique samedi une source proche. Le groupe de BTP estimait que l'offre de Numericable soulevait plusieurs problèmes juridiques. D'abord, le rachat de SFR relèverait des secteurs stratégiques pour l'Etat, et donc devrait être approuvé par le gouvernement. Un argument rejeté côté Numericable. Toujours selon Bouygues, les banques Goldman Sachs et Deutsche Bank seraient juges et parties. D'une part, elles conseillent Vivendi sur la vente de SFR. D'autre part, elles font partie du syndicat bancaire qui finance l'offre de Numericable, et donc reçoivent à ce titre des commissions, même si l'offre échoue.

« Rachat de SFR par Numericable: Montebourg adoucit ses critiques »

Après l'annonce du rachat de SFR par Numericable samedi 5 avril, le ministre de l'Economie Arnaud Montebourg a affirmé qu'il serait "extrêmement vigilant en ce qui concerne l'emploi à SFR et le plan d'équipement de la France en très haut débit". L'emploi avait été au cœur des tractations sur le dossier. Le président d'Altice Patrick Drahi s'était engagé "à ne pas licencier, à conserver 8.500 emplois chez SFR et 2.400 chez Numericable, et même à recruter des commerciaux pour le marché des entreprises". Aussi, Arnaud Montebourg "entend, au nom du gouvernement, redoubler de vigilance sur le respect des engagements pris auprès de lui par Numericable à ne supprimer aucun emploi postérieurement à la fusion, sous quelque forme que ce soit", a assuré le ministre. Il a aussi exhorté Numericable à "se placer dans le cadre du plan France très haut débit, de clarifier ses objectifs à cet égard, et de faire preuve de patriotisme économique pour le choix de ses fournisseurs". Il demande donc que "les engagements d'investissement de SFR dans la fibre à domicile" soient "maintenus par Numericable". Selon lui, "il est indispensable de renforcer les opérateurs de télécoms français alors que se profile une consolidation

inéluçtable à l'échelle européenne". Le ministre justifie aussi son interventionnisme: "dans un secteur régulé par la puissance publique, la vente du 2ème opérateur de téléphonie mobile français ne peut être considérée isolément, ou réduite à une opération strictement privée. L'Etat a exprimé sa vision industrielle du secteur et indiqué ses exigences en matière d'emplois et d'investissement". Le choix de Numericable est un revers de plus pour Arnaud Montebourg, qui avait fait croisade pour l'offre rivale de Bouygues.

~ EUROPE ~

« Sommet européen de la consommation: garantir que les consommateurs tirent avantage de l'économie numérique »

L'achèvement du marché unique numérique devrait rapporter aux consommateurs européens en moyenne 400 € par an, environ 200 milliards d'euros à l'échelle de l'Europe. L'économie numérique sert véritablement les intérêts des consommateurs, mais elle soulève aussi des questions importantes sur les droits de ceux-ci. Cette année, le sommet européen des consommateurs sera centré sur la manière dont nous pouvons faire en sorte que les consommateurs profitent pleinement des avantages de l'économie numérique.

« Adieu au "roaming" et vers une meilleure connexion Internet »

Le Parlement européen a voté le 3 avril un paquet de nouvelles règles sur le marché des télécommunications. Les fournisseurs d'accès à Internet ne devraient plus pouvoir bloquer ou ralentir les services offerts par leurs concurrents, et les frais de d'itinérance (roaming) devraient être supprimés à partir du 15 décembre 2015.

« L'UE devrait développer une stratégie de diffusion média, selon les députés »

L'UE devrait définir une stratégie forte en matière de radio et télédiffusion européenne dans le cadre de sa politique extérieure, afin de promouvoir la liberté d'expression, le pluralisme des médias et de renforcer la démocratie et les droits de l'homme, souligne le Parlement dans une recommandation adoptée mercredi dernier.



« Le Parlement européen décide de mettre fin aux redevances d'itinérance, d'accorder davantage de droits au consommateur et de promouvoir une offre de télécommunications de meilleure qualité »

Le règlement "Continent connecté" a été proposé par la Commission en septembre 2013. Il vise à nous faire franchir un grand pas vers un véritable marché unique des télécommunications dans l'UE en mettant fin aux redevances d'itinérance, en garantissant un Internet ouvert à tous, en interdisant de bloquer et de dégrader du contenu, en coordonnant les procédures d'octroi de licences d'utilisation des fréquences pour le haut débit sans fil, en rendant les contrats d'abonnement à Internet et au haut débit plus transparents pour les clients et en permettant à ceux-ci de changer plus facilement de fournisseur.

~ INTERNATIONAL ~

« L'édition spéciale du Rapport sur les Tendances des réformes dans les télécommunications présente la réglementation de 4ème génération »

L'édition spéciale du rapport "Tendances des réformes dans les télécommunications" a été présentée lundi 31 mars à la Conférence mondiale de développement des télécommunications de l'UIT qui se tient à Dubaï. Ce rapport, qui a pour thème "Réglementation de 4ème génération: faire progresser les communications numériques", aborde les questions et politiques réglementaires qui se posent avec une acuité toute particulière à mesure que s'accélère la transformation du secteur des TIC en un écosystème du large bande constitué d'applications et de services en perpétuelle évolution.

Le rapport attire l'attention sur le fait qu'il est de nos jours primordial d'avoir accès aux services en ligne pour trouver du travail, toucher son salaire, payer ses factures et ses impôts, voter, se former et gérer ses affaires. Les régulateurs du secteur des TIC reconnaissent que, dans un environnement aussi évolutif que dynamique, de nouveaux modèles réglementaires, à savoir une réglementation de quatrième génération, s'imposent pour faire progresser les communications numériques. Si l'on veut favoriser l'essor des marchés des TIC, il faut

aujourd'hui trouver un équilibre entre l'adoption de mesures d'incitation appropriées et la mise en application des règles nécessaires. La tendance croissante à privilégier la réglementation ex post fait progressivement disparaître les obstacles à l'entrée du marché sur la quasi-totalité des segments du marché, ce qui favorise l'arrivée de nouveaux acteurs et ouvre la voie à de nouveaux modèles économiques.

Le rapport souligne que le développement plein et entier de l'écosystème numérique préfigure aujourd'hui une réglementation de 4ème génération. Les réseaux large bande et les services Internet sont de plus en plus considérés comme des services (ou des "droits") non facultatifs dont la disponibilité et l'efficacité ont une incidence sur tous les aspects du développement économique et social. Le "régulateur de quatrième génération" doit contrôler un plus large éventail de services fournis sur plusieurs réseaux large bande convergents qui constituent l'écosystème numérique. Aujourd'hui plus que jamais, il est demandé aux régulateurs de protéger les consommateurs contre toute une série de problèmes tels que les contenus inappropriés, les erreurs de facturation et les activités frauduleuses en ligne. L'Internet a pris une telle importance que les régulateurs de quatrième génération sont de plus en plus confrontés non seulement à la nécessité économique de rendre l'accès abordable, mais sont aussi aux possibilités et aux défis d'ordre social qui vont de pair avec l'amélioration de la connectivité pour les communautés.

« Ankara lève la censure de Twitter »

Le gouvernement turc autorise à nouveau les tweets, après les avoir bloqués pendant deux semaines. La veille, la Cour suprême turque avait désavoué le Premier ministre en émettant un avis soutenant la levée de cette sanction. Cette interdiction faisait par ailleurs l'objet d'une vive campagne de critiques de la part de certains internautes et a également été condamnée par l'UE comme une violation de la liberté d'expression. D'autant plus que, peu après, l'accès à la plateforme vidéo YouTube a également été bloqué.



« China Mobile sélectionne Alcatel-Lucent pour la transformation stratégique de son infrastructure »

Alcatel-Lucent et China Mobile, premier opérateur mondial de télécommunications mobiles, annoncent aujourd'hui la signature d'un accord cadre de 750 millions d'euros. Cet accord porte sur la fourniture de technologies qui permettront à China Mobile de faire évoluer son infrastructure existante vers un réseau d'accès très haut débit tout-IP et d'anticiper ainsi la virtualisation des fonctions réseau (NFV) et la fourniture de services basés dans le Cloud.

« L'UIT prend la tête des efforts destinés à renforcer la cybersécurité dans le monde : création d'un indice mondial pour mesurer la résilience des pays en la matière »

Lors d'un forum tenu aujourd'hui à Dubaï, l'UIT a présenté l'Indice de la cybersécurité dans le monde (GCI), créé dans le cadre d'une initiative unique lancée par l'UIT et ABI Research, afin de mesurer le niveau de cybersécurité des pays. Cette initiative témoigne de la détermination de l'UIT à promouvoir la cybersécurité dans le monde et à remédier aux disparités existantes, tout en renforçant les capacités au niveau national, en particulier dans les pays en développement.

DOCUMENT INTERNE